

Ce début d'année 2015 fut marqué par le 8 mai, journée de commémoration du 70ème anniversaire de la Victoire, avec les cérémonies aux monuments aux morts et sur la place de la mairie. L'exposition « la vie des chausséens pendant la seconde guerre mondiale » fut ouverte 3 jours et a accueilli un bon nombre de visiteurs, dont notamment et pour le plaisir des organisateurs les classes de CE et CM le lundi après-midi.

L'association avait un stand à la brocante organisée par Familles Rurales qui lui a rapporté 300 euros.

Un grand merci à tous les chausséens qui se sont associés à ces manifestations et à ceux qui ont fait des dons pour la brocante. Merci à l'association 4L Trophy Africa qui a soldé son compte et a versé 64,68 euros sur le compte de notre association.

L'assemblée générale a eu lieu le 18 février 2015. L'association compte à ce jour 20 adhérents et l'adhésion est de 12€. Monsieur Christian Grandjean est désigné commissaire aux comptes.

8 mai 2015 : quelques photos pour le souvenir



Cérémonie au monument aux morts



suivie d'un défilé jusqu'à la mairie



Hommage aux victimes de la guerre



lecture du discours du 8 mai 1945

Onze noms sont inscrits sur notre monument aux morts :

Jean Lepage 1916-1940, Marius Remy 1915-1940, Gaston Lepage 1940-44, Roger Capitelli 1904-1942, Marcel Dugois 1902-1945, Alexandrine Béna 1925-1944, Georges Magoteaux 1916-1944, Louis Bourgoïn 1897-1945, Georges Bertrand 1923-1944, Adrien Formez 1895-1945, Yvon Gueusquin 1905-44.

Ils ont tous été victimes du second conflit mondial. Parmi eux, Adrien Formez : il était le maire du village. Encore en captivité le 8 mai 1945, c'est Raymond Champenois, alors 1^{er} adjoint, qui a prononcé le discours.

Soixante-dix ans plus tard et avec beaucoup d'émotion, Guy Groussin (le petit fils de R. Champenois) a lu ce même discours sur les marches de notre mairie qui avait retrouvé pour la circonstance les couleurs de 1945.



Avec le drapeau européen en plus...



Exposition dans une des salles de la mairie

Les membres de l'association tiennent à remercier

-Les enfants présents à cette commémoration

-Madame le Maire Isabelle PESTRE et la commune qui les suivent dans leurs entreprises.

-Nos aînés pour les avoir renseigné et pour les documents prêtés.

-Les anciens combattants et Damien Ducroq, Président de l'UNC de la Marne, pour sa présence.

-Les sapeurs pompiers de La Chaussée, toujours fidèles

-Le comité cantonal du Souvenir français de Vitry dont le président Monsieur Gaillet a réussi à faire homologuer notre commémoration

« Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la victoire de la liberté »



-La communauté de communes Vitry Champagne Der pour le prêt et le transport des grilles

-Toutes les personnes présentes

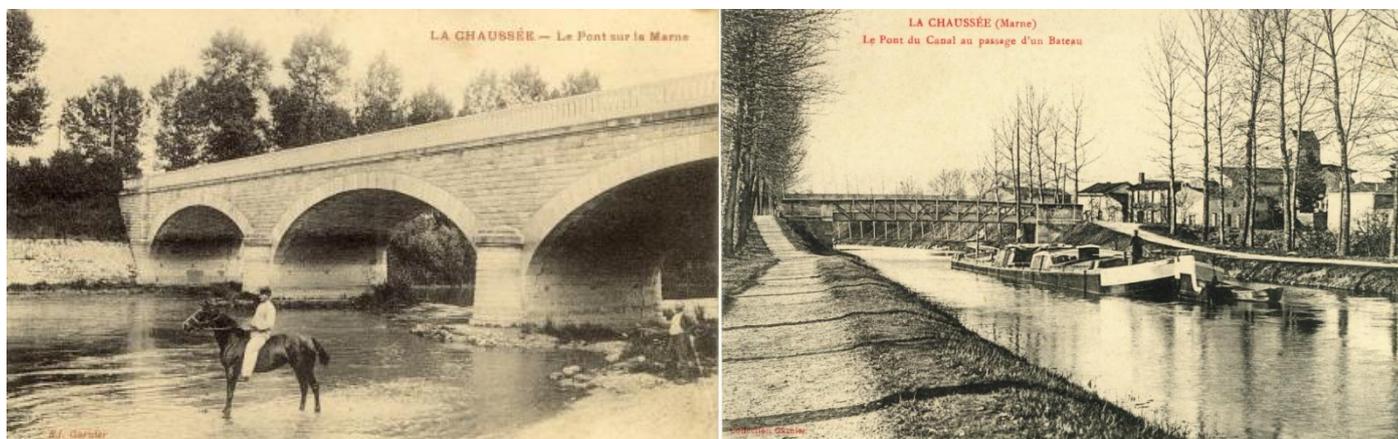
Eglises accueillantes : *l'association a choisi de renouveler cette opération. Les églises seront ouvertes les dimanches 5 juillet et 2 août de 14 à 18 heures avec visites commentées.*

Journée du Patrimoine : *elle est fixée au samedi 19 septembre 2015. Les églises seront ouvertes de 14 à 18 heures.*

Les ponts

Lieux stratégiques

durant la seconde guerre



En 1940, le groupe Gasc du 41^{ème} bataillon de chars de combat est chargé de la défense des ponts à La Chaussée-sur-Marne, comme à Pogny ou à Vésigneul-sur-Marne. Le 12 juin, une dizaine de chars réalise « une mission de sacrifice » sur la Marne face aux chars allemands. Dans l'espoir de ralentir l'avancée ennemie, les soldats français du Génie font sauter les 3 ponts de La Chaussée.

La surveillance des points de passage sur la Marne est stricte.

A v i s .

Les habitants des villages au voisinage de la Marne peuvent passer la Marne sous les conditions suivantes :

- 1.) Un laisser-passer de la Mairie du village disant que la personne demeure au village.
- 2.) Ce laisser-passer doit être signé par la Commandanture allemande de Vitry le Francois . Pour avoir cette signature il faut que
a. le Maire apporte les laisser-passers à la Commandanture allemande de Maison en Champagne.
- 3.) Tous les laisser - passers doivent être écrit en langue allemande

Simone raconte : « Je travaillais à Songy et je venais régulièrement à La Chaussée voir ma famille. Je traversais la Marne à Ablancourt sur une barque. Une fois, le passeur ne m'a pas demandé mes papiers car il me connaissait. Aussitôt, les soldats allemands sont arrivés et m'ont braquée avec leurs fusils. »

La vie des habitants est fortement compliquée par l'absence de ponts gênant l'exploitation des prairies et des gravières de la vallée. Des passerelles provisoires sont édifiées. Il semble que « *celle de La Chaussée n'était franchissable qu'à pied. Il fallait aller à Pogny pour franchir la Marne en voiture* » témoigne Roland.

Le canal est utilisé par les allemands pour le transport des marchandises. Par exemple, le blanc de l'usine d'Omey sert pour les peintures de camouflage.

Le canal devient un objectif de la Résistance. Le 27 juin 1943, l'aqueduc du canal à Vésigneul et le bief d'accès à l'usine d'Omey sont l'objet de sabotage.

Le 8 août 1943, un sabotage touche l'aqueduc de La Chaussée (là où le Fion passe sous le canal), si bien que la canal se déverse dans la rivière et n'est plus praticable.

En 1944, ce sont les allemands qui détruisent à leur tour le pont provisoire sur le canal endommageant également l'église de Mutigny.

Les travaux de reconstruction des ponts s'achèvent en 1947. Le 19 mai 1947, c'est l'inauguration.



Le pont de La Marne
hiver 1941-42

Cette photographie du pont de la Marne est la seule en notre possession. Elle provient d'un album photos d'une ancienne famille chausséenne. Nous avons trouvé très peu de documents sur La Marne, le canal, les ponts et la vie des chausséens devenue encore plus compliquée à cause de ces destructions.

Projetant une étude plus approfondie de l'eau à La Chaussée (La Marne, le canal, le Fion, les grands travaux tel le creusement du canal, les moulins ...), nous sommes preneurs de tout document, toute photographie, tous dessin et poésie, tout témoignage même oral. Toutes les périodes nous intéressent.

Il vous suffit de nous contacter, nous empruntons, scannons et rendons aussitôt.

Merci d'avance

La présidente

L'association vous propose des cartes postales du village ainsi que des sets de table plastifiés (photos ci-dessous). Le bénéfice de la vente revient à l'association qui l'attribuera au patrimoine chausséen. Si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous auprès d'un membre de l'association, l'information suivra.

